

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 18 mai 1895](#)

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 18 mai 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (18v, 19r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 18 mai 1895, Famelistère de Guise, Inv. n° 1999-09-56

Consulté le 18/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46956>

Copier

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[18 mai 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère

Description

RésuméDépart de Nîmes retardé de deux ou trois jours : prière de remettre à Élise Pré 60 F pour payer le transport des malles à papiers susceptibles d'être livrées avant l'arrivée de Marie Moret au Famelistère. Maladie de la fille de Doyen. Remerciements pour l'envoi du mot sur la fête du Travail de Laeken. La circulaire postale n'est pas encore parvenue à Marie Moret.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Santé](#),
[Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Doyen \[madame\]](#)
- [Pré, Élise \(1861-\)](#)

Événements cités [Fête du Travail du Familistère \(1895, Laeken\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Nîmes 15 mai 95

cher Monsieur Dorey.

Quand cette lettre sera en vos mains, vous saurez déjà que notre départ est retardé de 1 ou 2 jours.

Mais ce retard peut faire que les 2 malles aux papiers et un autre colis partis d'ici en g^{de} vitesse n'ont dû arriver avant nous au Familistère.

Il me faudra alors payer le port de ces objets et ce sera assez élevé ; mais je ne sais quelle somme.

Sur les fonds que j'ai en vos mains, je vous prie donc de lui remettre soixante francs. C'est elle qui vous remettra la présente lettre.

J'ai bien reçu la vôtre du 15
et vous confirme la mienne du 14.

Nous sommes vivement affectés
de savoir votre jeune fille ainsi
malade, et nous compatissons
de tout cœur à votre peine et à
celle de Madame Doyen.

Merci de votre mot touchant la
bête du travail à Letham.

La circulaire postale dont nous
parlez ne m'est pas encore
parvenue. Je la verrai chez nous
au besoin.

Au revoir, à bientôt, cher
Monsieur. Puissent les choses
se remettre au mieux chez vous !

Toute la famille vous envoie
son plus cordial souvenir

M. Godin